

ANNEE 2025

**SEANCE PUBLIQUE
DU 13 FEVRIER 2025**

Délibération n°

2025002

Date de convocation : 07/02/2025

Date d'affichage : 17/02/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 22

Vote : 22 (dont 3 pouvoirs)
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

**DELIBERATION DU CO
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le

ID : 064-216401000-20250213-D_2025002-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 février 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Frédéric ETCHEGARAY, Marc PERRIER.

Mmes Valérie RECart, Céline FAYS, Sylvie ITHOURRIA Maud BARRAL, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE.

Absent (e) s excusé (e) s : M. Arnaud PALOVSKY (pouvoir à M. Yannick BASSIER) Mmes Nathalie HARAN (pouvoir à M. le Maire), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Laure TREMOUILLE).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°2 : Création d'un poste d'animateur principal
2^{ème} classe**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil municipal, la création d'un emploi au grade d'Animateur Territorial Principal 2^{ème} classe pour assurer les missions de responsable du service enfance-jeunesse :

- Conception et animation de projets d'activités de loisirs,
- Animation et pilotage des équipes,
- Développement des partenariats,
- Animation de la relation avec les familles,
- Gestion administrative et budgétaire du service,
- Gestion des équipements,
- Evaluation des projets d'activités socio-éducatives.

Après avoir entendu le l'adjoint au maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DÉCIDE la création, à compter du 1^{er} avril 2025, d'un emploi permanent à temps complet de responsable du service enfance-jeunesse au grade d'Animateur Principal 2^{ème} classe,

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le



ID : 064-216401000-20250213-D_2025002-DE

PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Fait à Bassussarry, le 13 février 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

